



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<p>Intitulé du projet : Solutions pour la réintégration durable et pacifique des personnes déplacées internes (PDI) et des réfugiés rapatriés dans les régions de Gao et de Tombouctou</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet :</p> <p>Ousseni COMPAORE, Représentant de l'UNHCR Mali Olivier Guillaume Beer, Représentant adjoint, UNHCR Mali Adresse : Hamdallaye ACI 2000, Rue 384, Porte 434, Bamako, Mali Téléphone : 90 41 06 89 – 76 68 92 92 E-mail : ekutshu@unhcr.org</p> <p>Bakary DOUMBIA, Chef de mission de l'OIM Mali Stefano PES, Coordinateur Urgences et Post-Crise OIM, Mali Adresse : Magnambougou Faso Kanu Près de l'hôtel COLIBRIS Bamako, Mali Téléphone : +223 90 50 00 02 E-mail : spes@iom.int</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire et de la reconstruction du Nord - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Les autorités locales formelles (structures administratives et juridiques) et informelles (structures communautaires, traditionnelles, religieuses) - STOP SAHEL - Danish Refugee Council - ACTED
<p>Site du projet :</p> <p>5 communes d'intervention ont été identifiées dans le cadre de ce projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région de Gao : N'tillit (cercle de Gao) et Anderamboukane (cercle de Menaka) - Région de Tombouctou : Gossi (cercle de Gourma Rharous, zone frontalière avec le Burkina Faso), Lere (cercle de Nianfuké, zone frontalière avec la Mauritanie), et Doukouria 	

(cercle de Goundam)	
Descriptif du projet : L'objectif du projet est de consolider la paix dans le nord du Mali en s'assurant que les PDI's retournés et les réfugiés rapatriés dans les régions de Gao et Tombouctou jouissent à nouveau de leurs droits sociaux et économiques, de la liberté de mouvement et du respect de leur intégrité physique, notamment par la mise en place de mécanismes permettant leur réintégration durable, et le renforcement de la cohabitation pacifique.	Fonds pour la consolidation de la paix : OUI Apport gouvernemental : NON Autre : NON Coût total du projet : 2.5 millions USD
	Date de démarrage du projet proposée : A partir de la date de décaissement Date d'achèvement du projet proposée : 18 mois après la date de décaissement Durée totale (en mois) : 18 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : <u>1</u> <u>2</u>	
Résultats du projet : <ul style="list-style-type: none"> - Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce à une maîtrise des outils de dialogue et de gestion de conflits ; - Les autorités locales retrouvent la confiance de leurs populations ; - Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages; - Les services sociaux et les infrastructures de base considérées comme prioritaires pour la réduction des tensions au sein des communautés cibles sont réhabilités et accessibles à toutes les communautés. <p>Note Générale : Le projet donnera une place centrale aux femmes. Elles seront incluses et prises en compte dans tout le cycle de celui-ci. Le but étant de parvenir à une représentativité significative des femmes, considérées comme un vecteur de paix, dans toutes les activités.</p>	
Domaine de résultat du Fonds² résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) : Priorité 2 (domaine2.3)	

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

² Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :



(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ;

(4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

<i>(Pour les projets financés par l'IRF)</i>	
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>Nom du Représentant de l'UNHCR Bamako : M. Ouseni Compaore <i>Signature</i> Nom de l'Agence UNHCR Date et cachet <i>01/12/2014</i></p> <p>Nom du Chef de Mission de COIM Bamako : M. Bakary Doumbia <i>Signature</i> Nom de l'Agence OIM Date et cachet <i>04/12/2014</i></p> 	<p>Gouvernement de la République du Mali</p> <p>Nom du Représentant du gouvernement partenaire Mr Hamadoun Konaté Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire et de la reconstruction du Nord <i>Signature</i> Date et cachet</p> 
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Oscar Fernandez-Taranco Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix</p> <p><i>Signature</i> Date et cachet</p>	<p>Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) David Gressly Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali par intérim</p> <p><i>Signature</i> Date et cachet <i>15 Dec 2014</i></p> 

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix:

Le Mali sort doucement d'une crise intense en 2012-2013 qui contribua à la « partition de fait » du pays dont le Nord est toujours sous l'influence de divers groupes armés.

Le pays a depuis l'élection d'un nouveau président en 2013 entamé une période essentielle de réconciliation et de stabilisation afin de renforcer les institutions nationales et de relancer le tissu économique, social et culturel du pays.

Des efforts de réconciliation et de promotion de la paix ont notamment été engagés par le gouvernement et diverses organisations dans les régions du Nord du Mali. Une Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) fut créée par un projet de loi adopté en mars 2014. La CVJR vient remplacer l'ancienne Commission nationale Dialogue et Réconciliation (CDR). D'autant plus que la création d'un Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord et d'un Ministère de la Réconciliation Nationale symbolise cet engagement pour un changement de la part des autorités maliennes.

Les activités proposées par le projet appuieront la « stratégie et le plan d'actions triennal de la réconciliation nationale » du ministère de la Réconciliation nationale qui a été créé par le gouvernement actuel avec pour mission de conduire « une politique nationale de réconciliation concourant au retour de la paix et de la cohésion sociale entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali ». Selon la stratégie mise en place par le gouvernement du Mali, « il s'avère nécessaire d'organiser des espaces de rencontres, d'échanges qui viseront à surmonter les défiances réciproques, panser les plaies et amener les uns et les autres à s'accepter, à se parler, pour faire renaitre la confiance entre les maliens. L'enjeu est de promouvoir de nouveau le vivre ensemble, dans l'optique de la solidarité nationale, d'accompagner le retour à l'administration, d'assurer aux populations l'accès aux services sociaux de base, de préparer les conditions d'accueil et de réinstallation des réfugiés/déplacés, mettre en œuvre un plan d'appui et de réinsertion socio-économique des réfugiés/déplacés et impliquer les acteurs politiques »³

Malgré les efforts fournis par le gouvernement dans un programme national de reconstruction, les conséquences de la crise que le Mali a subies en 2012 et 2013 sont encore perceptibles et des besoins critiques en termes de gouvernance, de développement, de sécurité et de protection ont été identifiés et doivent être urgemment adressés.

La crise politico-militaire qui a frappé le Mali en 2012 a provoqué le déplacement de 450 000 individus à l'intérieur du territoire malien (Source : OIM, 2014) mais aussi de 170 000 réfugiés vers les pays limitrophes (Source : UNHCR, 2014).

La signature de l'accord préliminaire de Ouagadougou de juin 2013, a ouvert la voie à des élections présidentielles et législatives, qui ont eu lieu dans la seconde moitié de l'année 2013. La stabilisation de la situation sécuritaire et le processus politique en cours ont favorisé entre avril 2013 et avril 2014, une diminution du nombre de déplacés internes à environ 99 816 personnes (Source : rapport CMP, 30.09.2014) et le retour spontané de près de 361 836 personnes (Source : rapport DTM, 31.08.2014), parmi eux 35 043 réfugiés maliens rapatriés (Source : CNCR, gouvernement, 31.10.2014).⁴

³ Source : Ministère de la Réconciliation Nationale, Stratégie et plan d'actions triennal de la réconciliation Nationale, version septembre 2014.

⁴ Des informations détaillées sur les régions de Gao et de Tombouctou, zones cibles du projet, sont disponibles en annexes C

Ce mouvement progressif a exercé une pression accrue sur les services et les infrastructures déjà limités et créé des tensions. Les contacts relationnels inter et intra-communautaires à la suite des abus subis par les communautés notamment au travers du pillage et du vol des biens, de la destruction des infrastructures communautaires (points d'eau, bâtiments scolaires, entités commerciales), de violences basées sur le genre, sont fragiles. Ce tissu social qui soulève des besoins criants risque d'être fragilisé davantage si des actions en amont ne sont pas prises à temps pour endiguer les méfaits de ces conflits. En effet, des conflits inter et intra-communautaires ont été observés dans les régions de Gao et Tombouctou, en particulier liés à la rareté ou à l'insuffisance des ressources naturelles (eau, pâturage, etc.). L'accès insuffisant à l'eau en particulier est considéré comme un des éléments clés au cœur des tensions entre et au sein des communautés nomades et sédentaires.⁵

De surcroît, le redéploiement des services gouvernementaux au nord n'a pas été accompagné par la réhabilitation des infrastructures et n'a pas délivré de dividendes de paix. Pendant la crise de 2012-2013, certains chefs traditionnels et religieux ont également perdu leurs pouvoirs et ne parviennent donc pas facilement à les récupérer pour régler pacifiquement les conflits. La récupération des biens laissés par les réfugiés et les PDI par d'autres personnes qui étaient restées dans le pays pendant la crise risque d'aggraver les conflits entre les communautés dans les zones de retour si des mesures de prévention et de réponse ne sont pas prises à temps. Enfin, d'autres conflits peuvent surgir suite à la stigmatisation des communautés soupçonnées à tort ou à raison d'avoir collaboré ou sympathisé avec les groupes rebelles.

Suite aux affrontements de Kidal de fin mai 2014 entre les forces armées maliennes et les groupes armés, la situation sécuritaire dans le Nord du Mali s'est détériorée, la communauté humanitaire a constaté une baisse du nombre de retours spontanés de réfugiés maliens, les tensions inter-communautaires se sont exacerbées, et les risques de protection se sont accrus pour les populations du Nord. L'accès aux régions du Nord par les organisations humanitaires reste difficile et volatile avec des rapports réguliers d'incidents violents, des mouvements de groupes armés et des tensions entre et au sein des communautés.

Ce projet entend démontrer que les solutions durables permettent de répondre aux besoins critiques de consolidation de la paix. La preuve est dans l'impact d'une stratégie de solutions durables sur les zones de retour, où la mixité des communautés peut entraîner des situations de conflits latents, voir réels.

D'une part, un plan de réponse stratégique a été élaboré pour la période 2014-2016 par la communauté humanitaire qui identifie une série d'objectifs et de mesures prioritaires afin de consolider la paix au Mali. Ce plan encourage notamment le « renforcement des activités de protection des populations les plus vulnérables, dont notamment les personnes déplacées internes, les communautés hôtes, les retournés et les rapatriés et l'élaboration d'une stratégie pour le développement et la mise en œuvre de solutions durables. »

D'autre part, l'UNHCR, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'OIM ont rédigé une stratégie sur les solutions durables pour les PDI et les réfugiés rapatriés qui a été finalisée en août 2014, et demande à être opérationnalisée.

et D.

⁵ Voir notamment la typologie des conflits communautaires élaborée dans l'Étude sur les conflits communautaires et le dialogue social au Mali, Gouvernement du Mali, PNUD, Octobre 2013.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler:

Plusieurs acteurs œuvrent dans le domaine de la consolidation de paix, en premier lieu, les autorités maliennes centrales et locales. Selon les informations fournies par le Cluster Protection, une vingtaine d'organisations nationales et internationales, les agences des Nations Unies et la MINUSMA exécutent des projets de consolidation de paix.

Depuis 2013, l'OIM Mali soutient le relèvement précoce et la stabilisation communautaire des régions du Nord à travers un programme holistique financé par les gouvernements du Japon, de l'Italie et la Coopération suédoise (SIDA) et en partenariat avec plusieurs Organisations non gouvernementales (ISCOS, CISV, LVIA, IMADEL, ADECOPS).

L'UNHCR mène également, dans le cadre de son mandat de protection, des projets qui visent la promotion de la paix. L'agence met en œuvre des activités en matière de cohésion sociale et de réhabilitation et construction d'infrastructures de base en partenariat avec le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC), International Emergency and Development Aid (IEDA), l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED) et STOP SAHEL, présents également sur le terrain. Un mécanisme favorisant l'amélioration de l'environnement de protection a été mis en place depuis mars 2013. Il facilite l'identification d'incidents survenus dans les communautés et permet de trouver les réponses aux besoins de coexistence pacifique.

Malgré ces activités déjà mises en places, les besoins en matière de renforcement de la coexistence pacifique, par l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base et la valorisation des mécanismes de gestion de conflits restent criants.

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Aménagements des points d'eau et mise en place des comités de gestion des points d'eau à Gao et Tombouctou	DFID – Department for International Development	Augmenter ou maintenir l'accès à l'eau potable	Juin – décembre 2014	1.349.625 1	723.287 USD à combler suite à la contribution de DFID
Promotion de la coexistence pacifique avec les communautés locales à Gao et Tombouctou	DFID – GoJ – Gouvernement du Japon	Projets de coexistence pacifique bénéficiant les personnes déplacés et leurs communautés d'accueil	Juin – décembre 2014	1.226.203	2.080.301 USD à combler suite à la contribution de DFID
Réintégration économique des personnes retournées à Gao, Tombouctou et Mopti	SIDA	Direct assistance and reintegration support to IDPs, returnees, host and local communities in Mopti, Timbuktu and Gao	Septembre 2013 – Mars 2014	750 000	Dans le SRP 2014, le programme OIM pour le relèvement précoce était de 4 millions USD

Stabilisation communautaire et réhabilitation d'infrastructures de base	ITALY	Community stabilization initiatives for communities affected by conflict and high levels of displacement in Mali	Juin 2014 – Juin 2015	800 000	et seulement 2 550 000 USD ont été reçu avec un gap à combler de 1450 000 USD Pour le SRP 2015, l'OIM prévoit déjà un programme pour les solutions durables de 12 000 000 USD. Aucun financement n'a été reçu à ce jour.
Stabilisation communautaire et réhabilitation d'infrastructures de base et capacitation des autorités locales à Gao, Tombouctou et Mopti	JAPON	Early recovery and community stabilization in zones of high returns in the regions of Timbuktu, Gao and Mopti	Mars-Décembre 2014	1 000 000	
Projet de l'éducation pour la consolidation de la paix au nord du mali par UNICEF	Fonds pour la Consolidation de la Paix	Le projet vise l'amélioration de l'accès à une éducation des enfants vulnérables, le renforcement de la cohésion sociale et la tolérance intercommunautaire à travers les écoles et les communautés dans les régions du Nord du Mali.	Janvier 2015-30 juin 2016	2 000 000	
Appui au renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou par PNUD/ONUDI	Fonds pour la Consolidation de la Paix	Consolider le processus de réconciliation nationale et de promotion de la paix, par le développement de l'éducation à la paix et la promotion du dialogue tout en accroissant les opportunités économiques en faveur des femmes et des jeunes des régions de Gao et Tombouctou.	Janvier 2015-30 juin 2016	2 000 000	

- c) **Justification du financement par l'IRF:** *Cette section explique en quoi l'intervention de l'IRF est nécessaire dans le contexte avec les déficits mentionnés ci-dessous. En quoi ce projet peut-il contribuer à une situation de paix? Est-ce le bon moment? En quoi le mécanisme du Fonds est-il adéquat? Quels effets catalytiques peut-on envisager? Existents-ils d'autres projets du Fonds dans ce pays ou si cette demande de financement est effectuée en parallèle d'autres projets, veuillez expliquer la cohérence entre ces derniers et l'objectif général.*

Bien que le retour à une normalité constitutionnelle avec la tenue d'élections présidentielles et législatives a entraîné une nouvelle dynamique porteuse d'un espoir pour une paix durable, la situation dans le Nord du Mali continue de créer sous d'autres formes des conflits inter et intra-communautaires à cause des pressions sur les ressources disponibles.

Une action immédiate pour prévenir voire résoudre ces conflits devient urgente. D'autant plus que les autorités maliennes et les groupes armés sont en train de mener actuellement des négociations en vue de la signature prochaine d'accords de paix à Alger et les entités récipiendaires des ressources estiment qu'il est essentiel d'user de cet élan pour mettre en œuvre un projet visant la réconciliation entre les communautés. La réponse apportée par ce projet permettra d'empêcher dans ce contexte que les violations des droits humains s'accroissent et exacerbent les conflits, ressentiments, et méfiance entre les communautés. Actuellement, l'absence de l'autorité de l'Etat et de l'administration dans certaines localités ne permet ni à la population de se sentir protégée ni aux acteurs de développement d'investir valablement dans les régions.

En s'appuyant sur les priorités identifiées par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, les entités considèrent en particulier que la consolidation de la paix passe par la bonne gouvernance, l'assurance de la protection de l'intégrité physique des populations et de leurs droits mais également par l'investissement dans des solutions durables. En effet, les solutions durables telles que la mise en place d'infrastructures de base performantes, la création d'activités génératrices de revenus, la mise en place d'un dialogue social serein permettront de prévenir les conflits et de reconstruire les liens entre les communautés. La paix ne peut être que consolidée à travers une vision holistique.

L'IRF est un financement innovant qui donnera les moyens aux entités exécutives du projet de répondre rapidement aux préoccupations actuelles. Les effets catalytiques de l'appui aux autorités locales dans les zones ciblées ainsi qu'aux bénéficiaires identifiés dans le cadre des activités énumérées par le projet permettront, entre autres, de contribuer au processus de paix dans les zones sortant du conflit, d'accueillir les personnes qui y retournent malgré les signes d'insécurité qui subsistent et de préparer les conditions acceptables dans les zones de retour des populations déplacées. En effet, ce financement permettra aux autorités locales (gouvernement malien) de se rapprocher des populations, de leur offrir un espace de dialogue et d'écoute et de répondre aux besoins exprimés. Cela rétablira la confiance et permettra un retour à un dialogue serein et durable. Le financement permettra aux autorités locales de bénéficier de formations qui renforceront leurs capacités et de répondre aux besoins des populations. Ce qui rétablira une confiance des populations dans les institutions de l'Etat.

Les zones de retour qui ont été choisies parmi d'autres, le sont parce qu'elles représentent des points stratégiques dans les mouvements de retour des déplacés internes et des réfugiés et dans l'impact qu'un accompagnement pourrait avoir sur la cohésion sociale. Le fait même de retourner est un pas vers la paix, mais seulement si ce retour est accepté par les communautés hôtes. Il est ainsi primordial d'investir les moyens permettant aux populations de se fixer dans la paix. Le projet doit rendre les conditions de retour et de réintégration attractives, mais également assurer la durabilité de leur réintégration dans un contexte constructif et serein. Les entités récipiendaires des ressources tendent par là-même à éveiller l'envie de vivre ensemble afin d'assurer la paix durable.⁶

Il existe deux autres projets envisagés par l'ONUDI, le PNUD et l'UNICEF pour un financement de l'IRF dans les zones de Gao et de Tombouctou. L'intérêt pour l'OIM et l'UNHCR de coordonner

⁶ Voir Mali, Stratégie de solutions durables pour les Personnes Déplacées Internes, les Retournés et les Rapatriés. 2014-2017.

régulièrement, dans le cadre de réunions multilatérales, les résultats recherchés et les activités prévues du projet avec ceux des deux autres projets est évident. Les entités récipiendaires des fonds veilleront à échanger leurs expertises et à éviter toute duplication. Ainsi la coordination avec le projet PNUD-ONUDI sur les aspects liés aux activités génératrices de revenus (AGR) sera cruciale pour assurer une bonne synergie et pour profiter de l'expertise d'ONUDI sur l'analyse des marchés.

Les trois projets en cours contribuent tous à des objectifs généraux similaires. Il s'agit notamment pour ces derniers de participer à l'inclusion et à une intégration accrue des individus, des groupes et des communautés afin de minimiser les risques d'engagement et de réengagement dans les conflits en assurant un accès équitable aux revenus et aux services de base à Gao et Tombouctou..

Il s'agira également pour ces trois projets de participer à la réalisation ou la valorisation de plateformes de dialogue et de mécanismes locaux de résolution de conflits dans le Nord du Mali. A terme, ces projets visent la réduction significative des violences, une résilience accrue des populations qui vivent dans le Nord du Mali, et un retour significatif des populations déplacées et réfugiées à la suite de la crise de 2012-2013.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement:

L'objectif global du projet sera de mettre en place des mécanismes permettant la réintégration durable des PDI retournées et des réfugiés rapatriés dans les régions de Gao et de Tombouctou, afin qu'ils jouissent à nouveau de leurs droits sociaux et économiques, de la liberté de mouvement et du respect de leur intégrité physique, tout en contribuant à une meilleure cohésion sociale dans les zones visées.

Quatre résultats identifiés par le projet contribueront à la réalisation de cet objectif global. En effet, ces résultats viseront de manière holistique à renforcer la cohabitation pacifique à travers d'une part, un accès plus équitable aux revenus et aux services et infrastructures de base (Résultats 3 et 4), et d'autre part, la reconstruction d'un tissu social sain et d'une résilience accrue grâce à l'utilisation de plateformes de dialogue et de mécanismes locaux de résolution des conflits (Résultat 1). Ces solutions durables s'adressent en priorité aux personnes déplacées internes (PDI) retournées et aux réfugiés rapatriés, en apportant une attention particulière au rôle des femmes et des jeunes dans les communautés. Cependant, elles ne tendent pas à exclure les communautés hôtes qui contribuent à créer un environnement propice au retour et à une réintégration durable. Le projet estime également que la consolidation de la paix ne peut être envisagée sans le retour d'une administration fonctionnelle en laquelle les communautés administrées ont confiance (Résultat 2). Les autorités locales doivent être en mesure de garantir le respect des droits et obligations de chaque citoyen, y compris le droit au retour et la protection des PDI retournées et aux réfugiés rapatriés et d'assurer une harmonie dans l'administration des services à la population (Résultats 2 et 4).

La maîtrise des outils de gestion de conflits (Résultat 1) ainsi que le renforcement des capacités (Résultat 2) des autorités locales et traditionnelles seront considérés, dans la séquence d'exécution du projet, comme des préalables nécessaires à la réalisation d'un soutien socio-économiques (Résultats 3 et 4) aux PDI retournés, aux réfugiés rapatriés et aux communautés hôtes, afin de les encourager à devenir par là même les acteurs de paix.

Résultat 1 : Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce à une maîtrise des outils de dialogue et de gestion de conflits

Théorie du changement : La reconstruction d'un tissu social vivant et sain, par la maîtrise des outils de dialogue et de gestion de conflits, doit permettre une résilience accrue et une réduction significative des violences au sein des communautés du Nord du Mali.

La reconstruction du tissu social entre les communautés passe notamment par le renforcement des outils de dialogue et de gestion de conflits existants au sein des communautés. Les communautés ont déjà des capacités et des outils nécessaires pour gérer les conflits (par exemple le cousinage à plaisanterie utilisé à travers les rencontres intercommunautaires avec la participation des autorités et des élus, culture du pardon, groupes de jeunes, de femmes ou de personnes âgées). Le projet participera à la valorisation de ces capacités et de ces outils de communication communautaire et de dialogue intercommunautaire (radios communautaires, rencontres intercommunautaires, valorisations des techniques culturelles d'expression telles que les contes, les cousinages à plaisanteries, etc.).

La prise en compte de la problématique de cohésion sociale, dans le contexte de post-conflit, permettra de comprendre et de prévenir les tensions dues à des suspicions latentes entre les groupes et la haine due aux expropriations, aux confiscations et aux pillages des biens d'autrui. Cette prise en compte permettra par ailleurs d'assainir l'environnement de droit et donner un espoir pour une aspiration à la justice, facteur fondamental de tolérance et de paix.

La reconstruction d'une paix durable doit passer par le dialogue inter et intra-communautaire. Les autorités et les leaders communautaires, seront au premier plan pour mener ce dialogue. Pour ce faire,

ils doivent également maîtriser les principes de gestion des conflits par un renforcement de leur capacité en la matière.

L'accès aux ressources naturelles (eau, pâturage, terres, etc.), est un facteur favorable à la consolidation de la paix et reste le point autour duquel le dialogue intercommunautaire doit être construit par les autorités et les autorités traditionnelles y compris religieuses. Une meilleure gestion des conflits par les communautés facilite le retour durable des populations déplacées et renforce les principes de coexistence communautaire.

Les activités de cohésion sociale et d'éducation à la paix seront prévues suites à la mise en œuvre de diagnostics villageois pour une meilleure compréhension des causes, des conséquences et des solutions proposées au retour des personnes déplacées, par les membres de la communauté. Elles pourraient, à titre d'exemple, inclure notamment :

- la création ou le renforcement d'une plateforme de dialogue entre les autorités décentralisées, déconcentrées, communautaires, religieuses, traditionnelles, y compris les anciens membres des comités de crise, relais communautaires, membres des comités de cohésion sociale et autres groupements sur les mécanismes de gestion des conflits, afin de permettre des échanges sur leurs droits et devoirs envers les communautés, sur les droits humains et les solutions envisagées pour assurer un retour à la paix durable dans les zones cibles ;
- l'organisation de formations et de sensibilisations sur les mécanismes d'accès à la terre au profit des leaders communautaires, des leaders religieux, des groupements, des comités de cohésion sociale et des comités de protection, en profitant de l'expertise des organisations locales;
- l'organisation de forums d'échange et de dialogue entre les communautés afin d'aborder les questions de la sécurité, des pratiques culturelles et du renforcement du tissu économique et social (population cible : 15 000 personnes toutes communautés confondues);

Des formations à l'égard des autorités formelles et informelles sur les droits et les besoins de leurs communautés, les mécanismes de gestion des conflits proposés par le projet pourraient toucher près de 2.500 membres des autorités. A cela s'ajoute les formations à l'égard des membres de la société civile qui pourrait également atteindre près de 2.500 acteurs. Enfin, si 50 relais communautaires sont créés et formés, près de 750 individus issus de toutes les communautés confondues seront capables de proposer leurs services à la communauté (à savoir une quinzaine de personnes par relais).

Des histoires positives et des témoignages de paix pourront être racontés par les membres des diverses communautés et éventuellement enregistrés et rediffusés sur les ondes des radios locales. Le projet propose également de soutenir toutes initiatives à l'égard des femmes, des jeunes ou des communes dans leur ensemble permettant de rassembler les diverses communautés autour d'activités de loisir ou culturelles (tournoi de football, jeux traditionnels, fêtes traditionnelles, théâtre). Les activités ainsi envisagées toucheraient près de 16,000 ménages bénéficiaires représentant environ 80.000 personnes (plus de 13.600 rapatriés, près de 66.000 retournés, et les communautés hôtes ; voir les annexes C et D)

Le projet entend également mettre l'accent sur la dynamique du genre dans les activités de cohésion sociale et de réconciliation.⁷ La création et/ou le renforcement de groupement de femmes originaires

⁷ Voir en particulier les résolutions portant création du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies et le rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix.

de communautés diverses permettra de faciliter le dialogue dans cette région où l'éducation des enfants passe essentiellement par la mère et où le dialogue au sein des familles est important.

Résultat 2 : Les autorités locales retrouvent la confiance de leur population

Théorie du changement : Le renforcement des capacités des autorités locales dans le Nord du Mali doit permettre aux populations d'avoir un système administratif légitime, crédible, fiable et capable de répondre aux droits et d'assurer le respect des obligations de chacun, dans l'objectif d'assurer un environnement positif de chaque vie citoyenne et d'une confiance accrue dans le processus de la paix.

Le gouvernement du Mali a ratifié en décembre 2012 la *Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique ("Convention de Kampala")* du 22 octobre 2009 qui stipule que le gouvernement est le premier responsable quant à la protection, réintégration et réinsertion des personnes déplacées. Or, la capacité des entités gouvernementales au nord est limitée pour pouvoir répondre de manière satisfaisante à ses obligations face aux populations de cette zone. En effet, l'Etat malien est face à une crise de légitimité dans les régions du Nord du pays. Les populations au nord du Mali se sont toujours plaintes d'être délaissées par le gouvernement central. De plus, lorsque le conflit a éclaté, certaines autorités étatiques ont abandonné leurs postes de travail pour retourner au Sud, ce qui a été ressenti par une certaine partie de la population comme un abandon de l'Etat. En effet, l'Etat doit apporter protection et soutien à ses populations. Il est donc crucial que, pour que le pays retrouve son unité et que les populations au nord se sentent à nouveau intégrées dans la nation, l'Etat remplisse d'une part son devoir de protection envers ses populations et d'autre part, délivre rapidement des dividendes de paix visibles et dans l'intérêt de tous.

Le projet se propose par conséquent de redonner la visibilité à l'action de l'Etat dans les régions que ce dernier contrôle au Nord. Cette approche consiste à soutenir le Gouvernement du Mali dans sa mission de protéger et d'apporter une assistance, non seulement aux personnes déplacées, retournées ou rapatriées mais également aux communautés restées sur place pendant le conflit. Pour que la présence de l'Etat soit renforcée dans ces régions, il faut que celle-ci soit justifiée à travers des dividendes de paix qui montrent aux populations combien cette présence est utile et dans leur intérêt. L'absence de l'Etat ou sa faiblesse est un obstacle au dialogue et à la consolidation de la paix.

L'idée est également de renforcer les capacités des autorités étatiques en terme de protection des populations en les soutenant dans la mise en œuvre de la convention de Kampala qui est axée sur le devoir de protection des personnes déplacées internes, populations cibles de ce projet. Des ONG locales seront formées en la matière, pour à leur tour travailler directement avec les autorités locales sur le terrain afin de jouer le rôle de relais entre les populations retournées et les autorités locales. Toutefois, le choix des formations et des participants se fera en toute transparence lors de sessions de concertation rassemblant les autorités étatiques centrales et locales.

Ce soutien se fera, dans le cadre d'une stratégie de solutions durables, autour de deux composantes majeures : formations des autorités administratives et mise à disposition d'équipements (informatique, transport) afin que les autorités locales puissent répondre aux besoins de leurs administrés. Les formations et les équipements seront définis en collaboration avec l'Etat central et les autorités locales, selon les besoins identifiés dans chaque commune.

Les initiatives de renforcement des capacités seront également axées sur les autorités représentatives des communautés afin de promouvoir la durabilité des interventions et renforcer la résilience des communautés aux chocs futurs potentiels. En collaboration avec les autorités maliennes, une évaluation sera menée par rapport à l'acceptation des mécanismes de règlement des différends.

Résultat 3 : Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages

Théorie du changement : L'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) est un outil essentiel au renforcement du tissu socio-économique consolidant ainsi la cohésion sociale et la paix sur le long terme.

Afin de répondre au manque de perspectives économiques qui reste une préoccupation majeure dans le Nord, le projet se propose de fournir des AGR aux retournés, rapatriés et membres des communautés hôtes les plus vulnérables. Afin de mettre en place les AGR, il est prévu de faciliter la mise sur pied de coopératives/comités de sélection et de gestion mixtes réunissant les PDI, les réfugiés rapatriés et les membres des communautés restés sur place. Le projet s'assurera que toutes les communautés soient représentées et que la représentativité des femmes soit respectée.

La sélection des bénéficiaires des AGR se fera sur la base des informations récoltées par les organisations exécutantes du projet qui enregistrent au jour le jour le mouvement des personnes déplacées internes retournées (OIM) et des personnes réfugiées rapatriées (UNHCR).

300 ménages pourront ainsi être sélectionnés proportionnellement au nombre de personnes cibles dans les communes, et sur la base de la diversité des membres impliqués et de l'impact qu'ils pourront avoir sur le redressement économique et social grâce au bénéfice de cette activité. Au-delà de l'opportunité qu'offrent les AGR sur le plan économique, ces dernières favoriseront aussi une dynamique d'échange et de partage au sein des communautés encourageant ainsi la cohésion sociale et la paix.

Un dialogue commun participatif, à travers les espaces de rencontre, permettra d'identifier des AGR réellement porteuses de perspectives économiques et offrira la possibilité aux différentes communautés d'exprimer leurs besoins et les stratégies pour y répondre. En outre, le retour des PDI et des réfugiés accompagné par ces AGR sera perçu comme une opportunité bénéficiant à toute la communauté et non comme une charge ou une pression supplémentaire sur les maigres ressources existantes. Par ailleurs, les espaces de rencontres permettront aux communautés de se retrouver et de partager leurs préoccupations favorisant ainsi la cohésion sociale.

Le projet s'assurera de développer des synergies avec les autres organisations partenaires travaillant dans les mêmes zones prioritaires et pour les mêmes bénéficiaires afin d'échanger leurs expertises et d'éviter toute duplication. L'ONUDI sera particulièrement approché en termes d'analyse des marchés et d'expertise en matière d'AGR. Les AGR contribueront à contrer non seulement les effets de la marginalisation économique mais aussi à freiner l'enrôlement des jeunes en manque de perspective d'avenir dans les groupes armés.

La dynamique du genre est considérée comme essentielle dans le cadre de ce résultat car l'autonomisation de la femme dans une zone de consolidation de la paix permet un relèvement économique plus rapide et plus durable. Cette autonomisation permet aussi de réduire les violences perpétrées à son égard. Elles représentent un vecteur de changement important pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans les communautés d'origine ou de réintégration. Une des conséquences de la crise est le bouleversement des structures familiales. L'avènement du conflit a eu pour incidence le départ de beaucoup d'hommes (abandon du domicile familial, exode économique et décès) contraignant les femmes à prendre en charge la famille. De fait, elles ont dû assumer des charges et des rôles qui n'étaient pas les leurs et révéler ainsi des compétences sur les plans socio-économiques.

Partant de ce constat encourageant, le projet pourrait capitaliser sur ce succès en permettant de l'amplifier à une échelle plus large. En soutenant les femmes à travers des AGR, non seulement le retour et la subsistance des familles sont assurés, mais on permet également une reconstitution d'un tissu économique qui favorisera une cohésion sociale génératrice de paix avec les communautés hôtes.

Résultat 4 : Les services sociaux et les infrastructures de base considérées comme prioritaires pour la réduction des tensions au sein des communautés cibles sont réhabilités et accessibles, à toutes les communautés

Théorie du changement : Si les dividendes de paix sont fournis par les autorités locales et qu'ils sont perçus comme bénéfiques par les populations qui ont le sentiment d'être prises en compte, alors la

légitimité de l'Etat comme agent pacificateur et unificateur sera renforcée, assurant ainsi la cohésion sociale.

L'assistance à la réhabilitation ou la mise en place de services sociaux et infrastructures de base, permet largement de consolider la paix en réduisant les risques de tensions inter-communautaires, à condition que l'accès à ces services soit équitable.

L'appropriation et l'approbation communautaires dans l'identification et la mise en œuvre de toutes les activités menées dans le cadre de ce projet sont des éléments essentiels pour atteindre les résultats souhaités, dans une logique ascendante ("bottom up"). Les activités mises en œuvre avec les autorités locales et le gouvernement malien devront répondre aux priorités identifiées par toutes les communautés, grâce à des mécanismes de concertation régulière, permettant un dialogue participatif et d'assurer la pérennité des dividendes de la paix récoltés.

L'identification des priorités sera entreprise par les représentants des communautés restées sur place et des personnes rapatriées et retournées à travers un dialogue participatif appuyé par les entités de mise en œuvre. Ces dernières pourront également appuyer les communautés par le biais d'évaluations des structures déjà existantes et des besoins, ainsi que des conseils techniques permettant de cibler aux mieux les activités prioritaires. Les activités possibles pourraient inclure la réhabilitation des infrastructures locales dans le domaine de la santé (CESCOM), l'éducation (construction de bâtiments scolaires), l'eau (réhabilitation de puits communautaires et pastoraux), l'assainissement et les installations sanitaires, les systèmes d'irrigation et les marchés, afin de renforcer l'accès aux droits sociaux et économiques.

Les expériences des entités ont déjà permis à celles-ci d'identifier la problématique de l'accès à l'eau potable comme un élément stratégique de la consolidation de la coexistence pacifique entre les communautés dans le Nord du Mali.⁸ En effet, les populations déplacées et retournées ainsi que les communautés hôtes dans les régions de Gao et de Tombouctou dépendent en majorité de l'agriculture, du maraîchage et de l'élevage. L'accès aux puits pastoraux est cependant difficile et constitue une réelle source de tensions entre éleveurs et agriculteurs. Sur la base de ce constat et les validations communautaires, le projet pourrait proposer aux communautés, dans le cadre des concertations mentionnées ci-dessus, de construire et de réhabiliter des puits d'eau et des puits pastoraux sur l'ensemble des cinq communes cibles afin de toucher près de 35.000 personnes bénéficiaires (12.000 rapatriés maliens, 15.000 retournés et 8.000 membres de la communauté). Le choix du nombre et de lieux de forage des puits doit être fait en concertation avec les communautés elles-mêmes, afin d'éviter d'accroître toutes tensions déjà existantes.

Si, comme l'indique les prévisions des entités bénéficiaires, ces communautés expriment le besoin de faciliter l'accès à l'eau pour réduire les tensions, la mise en place de comités de gestion des points d'eau communautaires et pastoraux, dont la composition respectera la diversité des communautés concernées et l'équilibre homme-femme, favorisera également la cohésion entre les communautés. Celles-ci seront en effet appelées à travailler ensemble autour des réparations des ouvrages ainsi qu'à renforcer leurs liens et leurs capacités pour une bonne utilisation des équipements hydrauliques. Cela permettra en outre d'ouvrir un espace de dialogue pour les communautés qui seront invitées à prendre des décisions collégiales autour d'un projet communautaire.

La construction de puits d'eau communautaires contribuera également à prévenir les incidents de VBG (Violences Basées sur le Genre) qui peuvent avoir pour conséquence de créer des tensions entre familles, voire communautés. En effet, cette composante du projet permettra de renforcer la protection des jeunes filles qui pourront puiser l'eau au plus près de chez elles plutôt que de couvrir de longues distances. Ces jeunes filles pourront en outre consacrer davantage de temps à leur éducation ou aux loisirs.

⁸ Etude sur les conflits communautaires et le dialogue social au Mali, Gouvernement du Mali, PNUD, Octobre 2013

Cet équilibre recherché quant au genre sera pris en compte dans l'ensemble des activités relatives à ce résultat, puisque les entités de mises en œuvre veilleront à ce que les femmes soient représentées de manière significative et participent activement au sein des projets d'infrastructures et de services de base, notamment dans le cadre des comités de gestion.

Identification des bénéficiaires et cibles géographiques pour les quatre résultats

Le retour des PDI et des réfugiés accentue la pression sur les infrastructures et les services sociaux de base au Nord du Mali. Du fait des maigres ressources actuellement disponibles, ce flux entrant peut être difficile à absorber pour les communautés des zones de retour et peut exacerber les tensions inter et intra-communautaires. La mise à disposition des solutions durables (infrastructures et services sociaux de base pour l'ensemble des communautés et activités génératrices de revenus pour les plus touchés par le conflit) dans les zones de retour permettra de favoriser un retour à la paix sur le long terme. Les notions de long terme et de pérennité sont essentielles pour le projet qui vise à soutenir la réintégration durable des PDI retournés et des réfugiés rapatriés ainsi que les membres des communautés hôtes. Le projet prévoit d'impliquer la communauté dans son ensemble, mais en particulier certains acteurs clés dans la recherche de solutions durables pour la paix, notamment les leaders des communautés, les femmes, les anciens combattants et jeunes à risque de se réengager dans le conflit, les membres des associations de rapatriés.

Afin d'optimiser au mieux l'utilisation des fonds et de permettre un impact maximal, 5 communes d'intervention ont été identifiées dans le cadre de ce projet et concernent les quatre résultats élaborés ci-dessus:

- Région de Gao :
 - o N'tillit (cercle de Gao), où l'on dénombre actuellement
 - 2.422 réfugiés rapatriés dont 761 ménages, 1.133 femmes, 1.289 hommes (Source : UNHCR, octobre 2014)
 - 4.216 PDI retournés, dont 642 ménages (Source OIM, octobre 2014)
 - o Anderamboukane (cercle de Menaka) où l'on dénombre actuellement
 - 13.170 PDI et PDI retournés, dont 3.728 ménages (Source OIM, octobre 2014)
 - 5.481 réfugiés rapatriés dont 1.216 ménages, 2.625 femmes, 2.856 hommes (Source : UNHCR, octobre 2014)
- Région de Tombouctou :
 - o Gossi (cercle de Gourma Rharous, zone frontalière avec le Burkina Faso), où l'on dénombre actuellement
 - 19.101 PDI et PDI retournés, dont 3.886 ménages (Source OIM, octobre 2014)
 - 3.409 réfugiés rapatriés dont 943 ménages, 1.706 femmes, 1.703 hommes (Source : UNHCR, octobre 2014)
 - o Lere (cercle de Nianfuké, zone frontalière avec la Mauritanie), où l'on dénombre actuellement
 - 13.589 PDI retournés, dont 1.880 ménages (Source OIM, octobre 2014)
 - 1.448 réfugiés rapatriés dont 541 ménages, 872 femmes, 576 hommes (Source : UNHCR, octobre 2014)
 - o Doukouria (cercle de Goundam), où l'on dénombre actuellement
 - 845 réfugiés rapatriés dont 269 ménages, 403 femmes, 442 hommes (Source : UNHCR, octobre 2014)⁹
 - 1.913 PDI retournés dont 315 ménages (Source OIM, octobre 2014)

L'attention portée au renforcement des réseaux socio-économiques ainsi que des autorités formelles (administratives et juridiques) et informelles (communautaires, traditionnelles et religieuses) au sein de ces communes sera un élément essentiel à toute consolidation de la paix dans la région.

⁹ Des informations détaillées sont disponibles en annexes c et d.

Ces communes, en particulier les communes frontalières, représentent des zones stratégiques en matière de retour des populations déplacées (retournées et rapatriées) suite à la crise au Mali. Tout en étant préservé des conflits actuels, la paix y est encore fragile et ne demande qu'à être consolidée. Cela étant, le projet travaillera étroitement en coopération avec les centres régionaux de la MINUSMA et les casques bleus, notamment afin d'assurer un accès sécurisé dans les zones rurales au dehors des villes de Gao et de Tombouctou, selon les circonstances et en dernier recours, selon les principes humanitaires.

La mixité communautaire (diversité des ethnies – songhaï, peul, touareg, la division entre les éleveurs et les agriculteurs, le retour des populations déplacées) des zones présente encore des signes de tensions latentes.

En plus des informations qui ont été recueillies par la société civile mais également les autorités maliennes dans le cadre de consultations de grande envergure dans les zones du Nord, les entités récipiendaires des ressources souhaitent renforcer ces consultations par la mise en œuvre d'une évaluation complète des forces, des faiblesses, des risques et des opportunités (et en particulier les facteurs sécuritaires et de légitimité de l'Etat malien) des zones géographiques ciblées.

Le projet se réserve la possibilité de redéfinir les zones géographiques ciblées sur la base des critères initiaux de sélection notamment l'impact stratégique de ces zones sur la paix et en matière de retour des populations déplacées ainsi que l'expertise et l'accessibilité des entités de mise en œuvre du projet. Cette réévaluation des zones géographiques ciblées par le projet se fera conjointement au sein de l'unité de gestion (OIM/UNHCR) dans la phase de lancement des activités du projet, ou en cas d'événement imprévisible au moment de l'élaboration du plan d'action. Le Gouvernement du Mali sera également consulté et informé du choix des zones puisque le projet vise à consolider la position des autorités.

- b) **Budget** : Indiquer le budget prévu pour le projet en utilisant les deux tableaux ci-dessous : (1) budget par produit ou activité et (2) par catégorie de dépense de l'ONU. Indiquer toute remarque supplémentaire concernant l'échelle du budget et comment la rentabilité du projet est assurée (en se référant à la liste récapitulative de rentabilité).

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

(Les estimations ci-dessous sont indicatives et pourront faire l'objet d'une réévaluation en fonction de l'élaboration du plan d'action détaillé)

Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Résultat 1 : Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce à une maîtrise des outils de dialogue et de gestion de conflits				
Produit 1.1	Les autorités formelles (administratives et juridiques) et informelles (communautaires, religieuses, traditionnelles) comprennent les besoins de leurs communautés respectives, valorisent leurs capacités et leurs outils de gestion de conflits, et sont formées aux mécanismes d'accès à la terre, grâce un appui proposé par le projet.	82.500 USD	4	Estimations sur la base de 150 formations. Coûts 530 USD/formation
Produit 1.2	Des relais communautaires représentatifs des communautés et du genre sont mis en place et formés afin de créer un espace de dialogue sur les droits et devoirs des communautés, sur les droits humains et les solutions envisagées pour assurer un retour à la paix durable dans les zones cibles.	48.000 USD	4	Estimations sur la base de l'installation de 50 relais communautaires à 460 USD et 50 formations sur 18 mois x 500 USD
Produit 1.3	La société civile est sensibilisée sur les mécanismes de cohésion sociale et de gestion des conflits	78.000 USD	4	Estimations sur la base de 150 formations x 520 USD/ (formations et sensibilisation)
Produit 1.4	Des forums d'échange et de dialogue sont mis en place pour les communautés abordant les questions de la sécurité, des pratiques culturelles et du renforcement du tissu économique et social	72.400 USD	4	Estimations sur la base de 50 x 1,248 USD/forum Des diagnostics villageois seront également menés. Estimations de 10.000 USD sur la base de 05 évaluations x 2000 USD destinée dans 05 zones d'intervention.
Produit 1.5	Les communautés sont sensibilisées aux outils de gestions de conflits et au dialogue grâce à des supports de sensibilisation	49.220 USD	4	Estimations sur la base d'un forfait de 36 260 USD pour les supports de

				sensibilisation et de 03 diffusions/semaine x 12 mois x 03 radios communautaires x 30 USD/diffusion
Produit 1.6	Les communautés toutes confondues participent à des activités communautaires culturelles (tournoi de football – jeux traditionnels) y compris les fêtes traditionnelles.	57.600 USD	4	Estimations sur la base de 48 x 1.200 USD/initiatives
Produit 1.7	Frais de fonctionnement (carburant, frais de supervision, achat équipements, matériels, etc...)	141.780 USD	7	
Produit 1.8	Frais de supports 7%	37.065 USD	8	
TOTAL		566.565 USD		
Résultat 2 : Les autorités locales retrouvent la confiance de leur population				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 2.1	Les sessions de concertations avec les autorités administratives locales sont organisées pour définir leurs besoins en formations (procédures et gestion) pour renforcer leur capacité à délivrer les services aux populations et en équipements	8.000USD	7	Pour les 5 communes
Produit 2.2	Les autorités locales reçoivent les formations qui seront définies sur la base des résultats des concertations	16.000USD	4	Pour les 5 communes
Produit 2.3	Les autorités locales reçoivent les équipements selon leurs besoins spécifiques	92.800 USD	3	Pour les 5 communes
TOTAL		116.800 USD		
Résultat 3 : Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages				
Produit 3.1	Les coopératives sont mises en place	25.000 USD	7	Pour les 5 COMMUNES
Produit 3.2	Les sessions de concertations sont organisées	25.000 USD	7	Pour les 5 COMMUNES
Produit 3.1	300 ménages bénéficient d'activités génératrices de revenus	351.636 USD	4	Coût par ménage 1 265 USD
TOTAL		401.636 USD		
Résultat 4 : Les services sociaux et les infrastructures de base considérées comme prioritaires pour la réduction des tensions au sein des communautés cibles sont réhabilités et accessibles, à toutes les communautés				
Produit 4.1	Les communautés définissent leurs priorités en termes de construction et de réhabilitation des points d'eau à travers un dialogue participatif	5.000 USD	4	Estimations sur la base d'un diagnostic par commune soit 5 x

Produit 4.2	Des puits d'eau communautaires sont créés ou réhabilités	264.000 USD	4	1000 USD Estimations sur la base de 15 puits d'eau communautaires. Coûts de 17.600 USD/ puits d'eau –
Produit 4.3	Chaque ouvrage hydraulique est suivi par un comité de gestion d'eau fonctionnel, grâce à l'accompagnement proposé par le projet.	45.000 USD	4	Estimations sur la base de la mise en place & formation de 15 comités de gestion d'eau et de leur suivi. Coûts de 3.000 USD/ comité
Produit 4.4	Des puits pastoraux sont aménagés afin de réduire/prévenir les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs	84.000 USD	4	Estimations sur la base de l'aménagement de 7 puits pastoraux. Coûts de 12.000 USD/ puits d'eau pastoraux
Produit 4.5	La qualité et la quantité de l'eau, puisée dans les ouvrages hydraulique créés ou réhabilités par le projet, est contrôlée régulièrement	12.000 USD	4	Estimations sur la base du contrôle et suivi des ouvrages hydrauliques de 15 puits
Produit 4.6	Les comités de gestion des puits ont la capacité de réparer les puits.	33.000 USD	4	Estimations sur la base de la fourniture des kits de réparation pour les 22 puits
Produit 4.7	Des abreuvoirs sont construits à côté des puits communautaires afin de réduire les tensions entre les communautés et les éleveurs	9.000 USD		Estimations sur la base de la construction d'abreuvoirs pour les puits communautaires
Produit 4.8	Frais de fonctionnement (carburant, frais de supervision, achat équipements, matériels, etc...)	56.000 USD	7	
Produit 4.9	Frais de support 7%	35.560 USD	8	
Produit 4.10	Les communautés de Gao définissent leurs priorités en termes de construction et de réhabilitation des services sociaux de base et des infrastructures à travers un dialogue participatif	28.530 USD	7	
Produit 4.11	Un grant est alloué aux communautés pour réhabiliter ou construire les infrastructures sociales de base de leur choix à Gao	158.088 USD	4	
Produit 4.12	Les communautés de Tombouctou définissent leurs priorités en termes de construction et de réhabilitation des services sociaux de base et des infrastructures à travers un dialogue participatif	43.500 USD	7	
Produit 4.13	Un grant est alloué aux communautés pour réhabiliter ou construire les infrastructures sociales de base de leur choix à Tombouctou	244.415 USD	4	
Produit 4.14	Frais de support 7%	81.776 USD		
TOTAL IOM		556.309 USD		
TOTAL UNHCR		543.560 USD		

TOTAL			1.099.869 USD		
Suivi et évaluation					
	La gestion et le suivi régulier seront effectués par le coordinateur de projet. Les rapports hebdomadaires seront transmis à l'unité de gestion du projet		175.255 USD (OIM) + 100.000 USD (UNHCR)	1	
	L'unité de gestion effectue des visites régulières sur le terrain pour suivre et évaluer le projet		30.724 USD (UNHCR)		L'unité de gestion composée de l'OIM et de l'UNHCR se réunira aussi régulièrement à Bamako pour suivre et évaluer le projet (sur la base des rapports du coordinateur de projet et des bureaux de terrain)
	Frais de support 7%		9.151 USD (UNHCR)		
TOTAL			315.130USD		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS			
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire OIM	Montant de l'entité bénéficiaire UNHCR	TOTAL (USD)
1. Personnel et autres employés	175 255 USD	130 724 USD	305 979 USD
2. Fournitures, produits de base, matériels			
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)			
4. Services contractuels	770 139 USD	839 720 USD	1 609 859 USD
5. Frais de déplacement			
6. Transferts et subventions aux homologues	92 800 USD		92 800 USD
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	130 030 USD	197 780 USD	327 810 USD
Sous-total	1 168 224 USD	1 168 224 USD	2 336 448 USD
8. Coûts indirects*	81 776 USD	81 776 USD	163 552 USD
TOTAL	1 250 000 USD	1 250 000 USD	2 500 000 USD

**Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.*

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Le projet est soumis par deux entités bénéficiaires des fonds : l'OIM et l'UNHCR. Ces deux entités prévoient de mettre à contribution leurs expertises et leurs réseaux de partenaires d'exécution pour mener à bien les activités du projet.

L'OIM a établi une présence à Bamako, au Mali en 1998 et mis en œuvre une série d'initiatives de migration en collaboration avec le gouvernement du Mali conçue pour répondre aux besoins des plus vulnérables, en mettant l'accent sur les migrations internationales ainsi que les déplacements internes. Pour faciliter une réponse aux besoins résultant de la crise de 2012, l'OIM a ouvert trois bureaux auxiliaires à Mopti, Gao et Tombouctou et continue de collaborer étroitement avec le gouvernement pour suivre et surveiller les mouvements de population, ainsi que pour répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées. En réponse à la demande spontanée de nombreux ménages déplacés, l'OIM développe et met en œuvre des stratégies visant à répondre à la fois à leurs besoins immédiats et à une stabilité à long terme grâce à des initiatives communautaires visant à distribuer des dividendes de la paix et d'améliorer l'accès aux services de base.

En réponse aux événements de 2012 et à la crise migratoire qui en résulte, l'OIM donne la priorité aux initiatives suivantes : protection, secours d'urgence et eau, assainissement et hygiène (WASH).

De plus, la matrice de déplacement de suivi de l'OIM (DTM) a été créée à la mi-2012 afin de mieux comprendre l'ampleur, les lieux, les profils et les intentions des personnes déplacées par le conflit, et ainsi fournir des informations cruciales au gouvernement et plus largement à la communauté humanitaire pour faciliter la coordination, la planification et la mise en œuvre. En effet, comme reconnu dans la Convention de Kampala, le premier devoir et la responsabilité de fournir une protection et une assistance humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur territoire ou juridiction, sans distinction d'aucune sorte, incombe à l'Etat. (Convention de Kampala article 5 (1)). L'OIM travaille en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social (Direction Nationale du Développement social) et la Direction générale de la protection civile (Direction Générale de la Protection Civile), homologues de formation et de travail en étroite collaboration avec les communautés déplacées et d'accueil.

Les équipes de protection de l'OIM interagissent régulièrement avec la communauté des personnes déplacées principalement urbaine en fournissant une assistance psychosociale et d'urgence et / ou des référencement en amont.

En réponse aux besoins d'urgence des personnes déplacées, l'OIM répond aux besoins de santé et de logement, y compris la distribution de médicaments aux centres de santé communautaires à Bamako, Gao, Tombouctou et Mopti, où se trouvent les plus grandes concentrations de personnes déplacées, L'OIM fournit des subventions en espèces pour financer les coûts d'hébergement et de location et distribue des tentes et kits non alimentaires au besoin. Par ailleurs, l'OIM a réhabilité un certain nombre de points d'eau ou et a mené des campagnes d'hygiène pour limiter la propagation des maladies.

Comme les personnes déplacées retournent spontanément chez elles, l'OIM met en œuvre des projets communautaires ciblant les personnes déplacées ainsi que les communautés de retour à travers des projets à impact rapide pour améliorer l'accès aux services de base et de répondre à la nécessité de distribuer des dividendes de paix par l'Etat. L'OIM utilise des approches participatives pour promouvoir l'appropriation, la durabilité et la cohésion sociale, en soutenant le développement de comités communautaires qui identifient les interventions prioritaires et soutiennent dans la mise en œuvre de leurs projets. Ces comités peuvent alors également être utilisés comme un espace de dialogue pour régler les conflits réels ou potentiels au sein des communautés et à identifier des solutions pacifiques. L'OIM encourage activement la participation des groupes vulnérables et marginalisés à assurer l'égalité de représentation et de participation dans les processus décisionnels.

L'OIM fait partie de l'Equipe Humanitaire Pays et de l'Equipe Pays de Nations Unies et maintient des relations étroites avec toutes les agences onusiennes. Dans ce cadre l'OIM est chef de file de la Commission Mouvements de Population, groupe de travail du cluster Protection dont le chef de file est l'UNHCR, co-président du Cluster Abris avec l'UNHCR, et chef de file avec le PNUD et l'UNHCR du Groupe de Travail Solutions Durables.

L'UNHCR a comme mandat la protection des réfugiés et rapatriés et la recherche de solutions durables, notamment la réintégration, le rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité. L'accomplissement de ces objectifs a été identifié comme un élément moteur de la consolidation de la paix. L'UNHCR est également chef de file du groupe sectoriel de protection et du groupe sectoriel Abris, afin de coordonner efficacement la protection des personnes déplacées suite aux conflits.

L'UNHCR au Mali s'engage notamment à s'assurer que les retours des PDI et des réfugiés soient durables et qu'ils puissent jouir à nouveau de leurs droits. Afin de rétablir la cohésion sociale fragilisée par le conflit au Mali, l'UNHCR a priorisé les secteurs suivants d'activités:

- le dialogue intercommunautaire,
- la prévention contre les violences sexuelles et sexistes,

- l'assistance psycho-sociale et légale aux survivants,
- l'appui au niveau de l'état de droit,
- le renforcement des capacités de l'état Malien,
- la protection des communautés et la sécurisation des zones de retour.

L'UNHCR, avec l'appui de ses partenaires¹⁰ et du gouvernement, a mis en place un système de suivi de protection dans plusieurs régions de retour à Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal afin d'identifier les violations des droits humains et mener un plaidoyer avec les autorités maliennes pour l'amélioration de la situation sécuritaire et de la cohésion sociale au travers du respect des droits humains. De ce fait, des missions inter-agences et multisectorielles sur le terrain établies sous forme de groupes thématiques et incluant les responsables locaux, représentants du gouvernement malien, les communautés, les réfugiés rapatriés et les déplacés retournés ont permis à l'UNHCR de prioriser trois régions d'intervention : Mopti, Gao et Tombouctou.

L'UNHCR dispose de quatre bureaux sur le terrain, à Mopti, Kayes, Gao et Tombouctou, et a comme objectif d'accroître sa présence dans le nord en 2015, en ouvrant deux antennes supplémentaires, l'une à Niafunke (région de Tombouctou) et l'autre à Menaka (région de Gao), si la sécurité le permet. En effet, les retours de réfugiés s'accroissant, le HCR désire se rapprocher des populations qui relèvent de sa compétence, afin de réaliser des activités de protection mieux ciblées et plus efficaces. Depuis 2013, le HCR réhabilite les maisons détruites ou détériorées lors du déplacement forcé des populations meurtries, construit des puits et des forages dans les zones de retour non couvertes par les agences spécialisées, en ce compris dans les zones occupées par les groupes armés, et fournit également des articles non alimentaires (seaux, ustensiles de cuisine, nattes, tentes, moustiquaires, etc) aux populations retournées/rapatriées et durement éprouvées par les longs mois passés loin de chez eux. En 2015, la politique du HCR est de renforcer les activités de protection qui mènent à des solutions durables et permettent aux bénéficiaires de sortir peu à peu de l'assistanat.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITE	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	OIM	Espagne, Japon, Italie, Suède, Etats-Unis, CERF	\$ 4.3 millions	NA
Année financière en cours : 2014	OIM	Espagne, Japon, Italie, Suède, Etats-Unis, CERF	\$ 4.9 millions	NA
Année financière précédente	UNHCR	Danemark, Royaume-Uni, Italie, Japon, CERF	\$19 millions	NA
Année financière en cours	UNHCR	Etats-Unis, Danemark, Royaume-Uni, Italie, Japon, Corée, CERF,	\$24 millions	\$54 millions (SRP)

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Les moyens seront mis en œuvre afin de recruter une personne chargée de coordonner toutes les activités de ce projet (Coordinateur/trice de projet). Cette personne aura pour rôle essentiel d'assurer la mise en œuvre cohérente des résultats, des produits et des activités de ce projet tout en assurant que les préoccupations relatives à la consolidation de la paix soient au cœur du projet, en collaboration avec les autorités locales, les partenaires d'exécution et les communautés ciblées. En étant basé à Gao ou

¹⁰ Une carte détaillée des zones d'intervention des partenaires est disponible en annexe G.

Tombouctou, elle/il effectuera le suivi technique des activités en collaboration avec les partenaires d'exécution sur le terrain. Elle/il pourra s'assurer de la complémentarité des projets et accompagner la mise en œuvre des activités. Elle/il sera chargée/é de partager tous les mois un rapport de suivi des activités à l'Unité de gestion qui sera composée d'un représentant des autorités maliennes, de l'OIM, et de l'UNHCR. Un assistant au coordinateur de projet sera également recruté pour gérer en particulier toutes questions administratives.

La coordination des capacités de l'OIM et de l'UNHCR se fera essentiellement dans la recherche d'une complémentarité des activités du projet. Par exemple, l'UNHCR peut mettre à disposition des partenaires de l'OIM la liste des réfugiés rapatriés enregistrés par l'agence qui s'ajoutera aux données déjà enregistrées par l'OIM, afin de ne pas dupliquer les travaux qui pourraient déjà exister en matière d'AGR par exemple. Un schéma organisationnel adopté par les entités récipiendaires des ressources est disponible en annexe E.

Les récipiendaires des ressources de ce projet prévoient également de se concerter étroitement avec les autres entités bénéficiaires du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, afin de comparer et éventuellement amender les plans d'actions détaillés de chaque projet afin d'éviter les chevauchements dans les zones d'intervention commune. Un tableau récapitulatif des zones d'intervention des trois projets est disponible en annexe F.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Sécurité volatile	Haute	Haute	L'UNHCR a été informé que la MINUSMA interviendra en termes de réhabilitation des postes de police et un retour à la sécurité à travers la mise en œuvre des brigades dans les zones rurales. La MINUSMA prévoit de sécuriser en priorité les cercles de Ménaka (communes d'Anderamboukane et Ménaka) et Ansongo (communes de Tessit et Labbezanga). L'UNHCR, l'OIM, et les organisations partenaires, par conséquent, seront en mesure de poursuivre leurs projets.
Absence d'accord de paix	Moyenne	Moyenne	NA
Absence d'appui des autorités locales	Faible	Haute	Il s'agit d'assurer un dialogue constant avec les autorités locales et l'Etat et des activités de renforcement de leurs capacités permettront de faire un plaidoyer et de leur fournir les moyens d'intervenir en appui au projet.
Accès humanitaire limité	Haute	Haute	Le projet propose de travailler avec des organisations humanitaires et de mise en œuvre déjà sur place afin d'éviter les déplacements entre les

			<p>villes. Cela étant, le projet travaillera étroitement en coopération avec les centres régionaux de la MINUSMA et les casques bleus, notamment afin d'assurer un accès sécurisé dans les zones rurales au dehors des villes de Gao et de Tombouctou, selon les circonstances et en dernier recours, selon les principes humanitaires.</p>
Non acceptation des projets par la communauté	Faible	Haute	<p>Il s'agit d'inclure la population dans les initiatives de projets afin qu'elle se l'approprie.</p>
Absence de coordination entre les entités de mise en œuvre	Faible	Haute	<p>Il s'agit d'assurer un dialogue constant entre les organes de mise en œuvre, d'embaucher un coordonnateur de projet, et d'élaborer un cadre de résultat conjoint.</p>
Expertise insuffisante	Moyenne	Haute	<p>Les entités de mise en œuvre mobiliseront les experts nécessaires à la bonne réalisation des projets. L'effort sera entrepris pour recruter des experts de la zone afin de faciliter leur installation et intégration.</p>
Aggravation des tensions	Faible	Haute	<p>L'appropriation par toutes les communautés confondues visées par le projet, de toutes les activités menées dans le cadre de ce projet sera un élément primordial pour atteindre les résultats souhaités.</p>
L'Etat malien n'a pas de légitimité	Moyenne	Moyenne	<p>Le projet permet d'identifier les mécanismes de concertations entre les communautés et l'Etat afin de renforcer la confiance et la légitimité</p>

c) Suivi et évaluation :

Un suivi quotidien du projet sera essentiellement mené par le coordinateur conjoint du projet, basé sur le terrain. Cette personne sera chargée de rédiger et de transmettre des rapports de suivi et d'évaluation bi-hebdomadaire à l'équipe coordinatrice du projet (« l'unité de gestion »), composée de représentants de l'OIM et de l'UNHCR.

Le projet sera également suivi et évalué par le personnel et les partenaires de l'OIM et de l'UNHCR présents sur le terrain. Ce programme sera mesuré par des rapports réguliers de suivi et de missions régulières dans les zones ciblées et qui seront corroboré avec les rapports du coordinateur de projet.

Le suivi et les évaluations participatives permettront au coordinateur et à l'unité de gestion de réfléchir et d'évaluer les progrès du projet, et, si nécessaire, d'identifier et de prendre des mesures correctives. De cette façon, les résultats seront plus conformes aux besoins et aux aspirations des bénéficiaires, et permettra une meilleure appropriation et approbation du projet par les populations.

Un rapport semestriel et un annuel d'avancement du projet seront présentés au Comité de Pilotage par le conseiller Technique Principal et le Coordonnateur Technique du projet et soumis au PBSO à New York par le projet. L'OIM et l'UNHCR participeront à des revues conjointes techniques organisées par la Cellule d'Appui et des revues stratégiques du Comité de Pilotage.

Avant la fin des 18 mois de durée du projet, une évaluation indépendante sera réalisée pour alimenter la prise de décision sur la suite à donner après cette phase.

Plus de \$315,000 seront dédiés au suivi du projet par le coordinateur de projet (salaire, frais de support, sondages) et par l'unité de gestion (frais de mission sur le terrain).

d) **Dispositions administratives** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹¹ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;

¹¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Solutions pour la réintégration durable et pacifique des personnes déplacées internes (PDI) et des réfugiés rapatriés dans les régions de Gao et de Tombouctou	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	
Partenaire(s) d'exécution :	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire et de la reconstruction du Nord - Les autorités locales formelles (structures administratives et juridiques) et informelles (structures communautaires, traditionnelles, religieuses) STOP SAHEL - Danish Refugee Council - ACTED - ONG locales qui seront sélectionnées de manière transparente par l'OIM 	
Site :	5 communes dans les régions de Gao et Tombouctou : N'tillit (cercle de Gao), Anderamboukane (cercle de Menaka), Gossi (cercle de Gourma Rharous), Lere (cercle de Niafunké), et Doukouria (cercle de Goundam)	
Budget approuvé du projet :	2,5 millions USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : dès la date de décaissement (est. janvier 2015)	Date d'achèvement prévue : 18 mois à partir de la date de décaissement (est. juin 2016)
Domaine de priorité du Fonds :	2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) : (2.3) Gestion/ résolution des conflits;	
Résultats du projet :	<p>Résultats spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce à une maîtrise des outils de dialogue et de gestion de conflits ; • Les autorités locales retrouvent la confiance de leurs populations ; • Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages; • Les services sociaux et les infrastructures de base considérées comme prioritaires pour la réduction des tensions au sein des communautés cibles sont réhabilités et accessibles à toutes les communautés. 	
Activités principales du projet :	Intégration facilitée des PDI et des réfugiés retournés dans les communautés hôtes grâce à un appui aux autorités locales; Instauration d'un dialogue communautaire; Reconstitution d'un tissu économique; Réhabilitation des services sociaux de base dans les communautés hôtes.	

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Note préliminaire : le cadre de résultat ci-dessous est un document en travail, et sera précisé à la suite de l'élaboration conjointe entre les deux entités bénéficiaires d'un plan d'action détaillé.


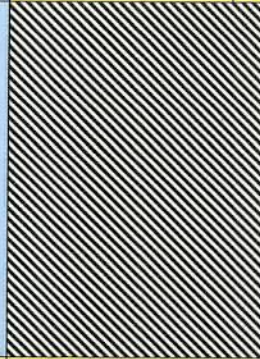
Une démarche ascendante (bottom-up) est priorisée par le projet afin que les bénéficiaires prennent conscience de leurs besoins et s'approprient la bonne réalisation des activités. Les niveaux de références et les cibles seront ainsi déterminés grâce à la mise en place de plateformes de dialogues participatifs (dialogue villageois, les coopératives, les relais communautaires) et les mécanismes de concertations avec les autorités administratives locales permettant au coordinateur de projet d'effectuer des diagnostics des zones ciblées et d'analyser les besoins soumis par les bénéficiaires.

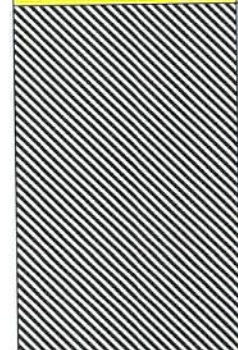
Nom du pays : Mali		Dates du projet : Décembre 2014-Mai 2016		Théorie de changement pour l'IRF :		Année 1		Année 2		Etapas	
Produits		Indicateurs		Mode de vérification		Année 1		Année 2		Etapas	
Description du résultat 1 : Le tissu social entre les communautés est reconstruit grâce à une maîtrise des outils de dialogue et de gestion de conflits		Indicateur de résultat 1 a Pourcentage de localités touchées par le projet où le nombre de conflits entre communautés a fortement diminué à la fin du projet. Niveau de référence : NA Cible : 100%	Sondage, diagnostics villageois								
		Indicateur de résultat 1 b Pourcentage de personnes des localités touchées par le projet qui utilisent les plateformes de dialogue. Niveau de référence : A déterminer Cible : 100%	Sondage, diagnostics villageois								
		Indicateur de résultat 1 c Pourcentage de personnes qui sentent la collectivité mieux outillée pour résoudre les conflits à l'issu de ce projet Niveau de référence : 0 Cible : 100%	Sondage, diagnostics villageois								
	Produit 1.1 Les autorités formelles (administratives et juridiques) et informelles (communautaires, religieuses, traditionnelles) comprennent les besoins de leurs communautés	Indicateur de résultat 1.1. Pourcentage d'administrateurs et d'autorités informelles qui sentent la collectivité mieux outillée pour résoudre les conflits à l'issu de ce projet Niveau de référence : 0 Cible : 100%	Sondage								

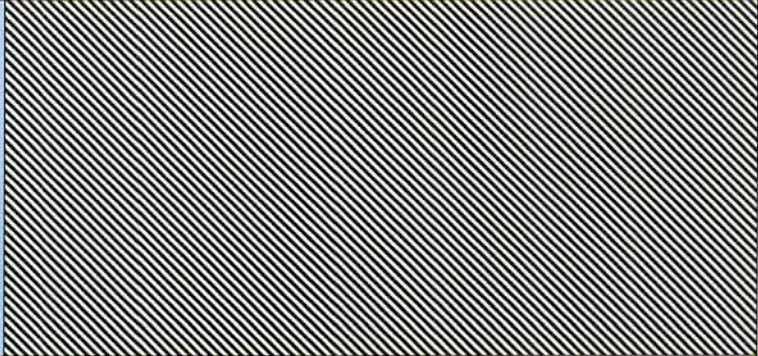
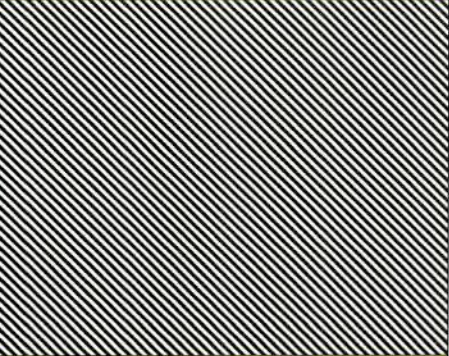

	<p>respectives, valorisent leurs capacités et leurs outils de gestion de conflits, et sont formées aux mécanismes d'accès à la terre, grâce un appui proposé par le projet.</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2. Nombre personnes ayant bénéficié de formations dans les localités ciblées par le projet Niveau de référence : 0 Cible : 500</p>	<p>Agenda de formation, liste des participants</p>									
	<p>Produit 1.2 Des relais communautaires représentatifs des communautés et du genre sont mis en place et formés afin de créer un espace de dialogue sur les droits et devoirs des communautés, sur les droits humains et les solutions envisagées pour assurer un retour à la paix durable dans les zones cibles.</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2.1 Nombre de relais communautaires mis en place Niveau de référence : A déterminer Cible : 50</p>	<p>Rapport d'activités</p>									
		<p>Indicateur de résultat 1.2.2 Composition en pourcentage des relais représentatifs des divers groupes de la population Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer, désagrégé par groupe</p>	<p>Rapport d'activités, liste des participants</p>									
			<p>Indicateur de résultat 1.2.3 Nombre de formations organisées Niveau de référence : 0 Cible : 50</p>	<p>Rapport d'activités, liste des participants</p>								
<p>Indicateur de résultat 1.2.4 Nombre des participants qui ont complétés les formations Niveau de référence : 0 Cible : 300</p>			<p>Rapport d'activités, liste des participants</p>									
	<p>Produit 1.3 La société civile est sensibilisée sur les mécanismes de cohésion sociale et de gestion des</p>	<p>Indicateur de résultat 1.3.1 Nombre de sensibilisations organisées Niveau de référence : 0 Cible : 150</p>	<p>Rapport d'activités, liste des participants</p>									

conflicts	Indicateur de résultat 1.3.2 Nombre de personnes touchées par les sensibilisations Niveau de référence : 0 Cible : 500	Rapport d'activités, liste des participants							
	Indicateur de résultat 1.3.3 Pourcentage de participants qui se sentent outillés pour améliorer la cohésion sociale et protéger les populations cibles Niveau de référence : 0 Cible : 100%	Fiche d'évaluation des séances de sensibilisation, et sondage auprès des participants quelques mois après la séance de sensibilisation							
	Indicateur de résultat 1.4.1 Nombre de forums d'échange organisés Niveau de référence : 0 Cible : 50(dans toutes communautés confondues, où le projet est intervenu)								
	Indicateur de résultat 1.4.2 Pourcentage de personnes qui trouvent que ces forums leurs permettent de trouver des solutions à leurs conflits et leurs besoins. Niveau de référence : 0 Cible : 80%								
Produit 1.4 Des forums d'échange et de dialogue sont mis en place pour les communautés abordant les questions de la sécurité, des pratiques culturelles et du renforcement du tissu économique et social	Indicateur de résultat 1.5.1 Nombre de supports (spots, vidéos, projections cinématographiques) de sensibilisation produits Niveau de référence : 0 Cible : A déterminer	Rapports d'activités des cinémas, des radios locales.							
	Indicateur de résultat 1.5.2. Nombre de témoignages d'histoires	Rapports de diffusion des radios locales							

<p>Description du résultat 2 : Les autorités locales retrouvent la confiance de leur population</p>		<p>positives diffusées sur les ondes des radios locales</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 430</p> <p>Indicateur de résultat 1.6.1 Nombre des séances populaires organisées pour toutes les communautés</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 48</p> <p>Indicateur de résultat 1.6.2 Pourcentage des événements organisés dans le cadre du projet qui ont une composition représentative des participants</p> <p>Niveau de référence : n/a Cible : 100</p> <p>Indicateur de résultat 2 a Pourcentage des réfugiés rapatriés, des PDI's retournées et membres des communautés hôtes dans les localités ciblées, qui trouvent que les autorités locales sont fonctionnelles en matière de protection et de valorisation de leurs droits.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 70%</p> <p>Indicateur de résultat 2 b Nombre d'administrés parmi les communautés toutes confondues qui se tournent vers l'administration pour faire valoir leurs droits (en matière de conflits, d'état civil et de</p>	<p>Rapports d'activités</p> <p>Sondage lors des événements Listes de participants</p> <p>Sondage auprès des populations et des autorités locales</p> <p>Sondage enquête de satisfaction auprès des populations par le biais des coopératives</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>Description du résultat 3 : Le tissu économique est renforcé et les communautés assistées arrivent à faire face aux besoins élémentaires de leurs ménages</p>		<p>Produit 2.1 Les sessions de concertations avec les autorités administratives locales sont organisées pour définir leurs besoins en formations (procédures et gestion) pour renforcer leur capacité à délivrer les services aux populations et en équipements</p>	<p>Indicateur de résultat 2.1.1 Taux de participation des autorités aux sessions de concertation Niveau de référence : 0 Cible : 80%</p>	<p>Fiche de présence</p>					
		<p>Produit 2.2 Les autorités locales reçoivent les formations qui seront définies sur la base des résultats des concertations</p>	<p>Indicateur de résultat 2.2.1 Nombre de formations fournies aux autorités Niveau de référence : 0 Cible : 30</p>	<p>Rapports de projets, listes de participation dans les formations</p>					
		<p>Produit 2.3. Les autorités locales reçoivent les équipements selon leurs besoins spécifiques</p>	<p>Indicateur du résultat 2.3.1 Nombre d'équipements fournis aux autorités locales Niveau de référence. A déterminer Cible : A déterminer</p>	<p>Sondage auprès des PDI, des réfugiés rapatriés et des communautés hôtes Rapports de projets et des achats ; listes de distribution ; suivi/ visites de vérification</p>					
			<p>Indicateur de résultat 3 a Nombre de bénéficiaires couvrant leurs besoins élémentaires grâce aux AGR. Niveau de référence A déterminer Cible : 300</p>	<p>Sondage auprès des communautés Evaluation finale</p>					
<p>Indicateur de résultat 3 b</p>	<p>Sondage auprès des</p>								

		<p># d'individus qui fréquentent des coopératives (désagrégées par membres des différentes communautés).</p> <p>Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer</p>	<p>communautés via les coopératives</p>	
		<p>Produit 3.1 Les coopératives sont mises en place</p>	<p>Indicateur de résultat 3.1.1 Nombre de coopératives créés incluant les divers groupes ciblés dans le projet (PDI's retournées, Réfugiés rapatriés, communautés hôtes)</p> <p>Niveau de référence : à déterminer Cible : # 10.</p>	<p>Données du projet, rapports des coopératives Suivi, observation</p>
<p>Produit 3.2 Les sessions de concertations sont organisées</p>	<p>Indicateur de résultat 3.1.2 % de personnes parmi les bénéficiaires ciblés qui démontrent un intérêt pour les coopératives</p> <p>Niveau de référence : A déterminer Cible : 100</p>	<p>Sondage</p>		
	<p>Indicateur de résultat 3.2.1 Taux de fréquentation des populations aux sessions de concertations dans les zones ciblées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 70%</p>	<p>Fiche de présence</p>		
	<p>Indicateur de résultat 3.2.2 # d'individu qui pensent que les sessions de concertations ont été effectives</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 80%</p>	<p>sondage</p>		

		<p>Indicateur de résultat 3.3.2 Pourcentage de réussite des AGR délivrées pour les PDIs, les réfugiés rapatriés et les membres des communautés hôtes Niveau de référence : A déterminer Cible : 70%</p>	<p>Sondage d'opinion</p>	
		<p>Indicateur de résultat 3.3.3 Nombre de PDIs, réfugiés rapatriés et de membres de la communauté hôte bénéficiant d'une AGR grâce au projet Niveau de référence : A déterminer Cible : 300</p>	<p>Sondage auprès des communautés Base de données</p>	
<p>Description du résultat 4 : Les services sociaux et les infrastructures de base considérées comme prioritaires pour la réduction des tensions au sein des communautés accessibles, à toutes les communautés</p>		<p>Indicateur de résultat 4 a Pourcentage de personnes qui considèrent que le niveau de tension communautaire a été réduit depuis la réhabilitation des services sociaux et des infrastructures de base Niveau de référence : 0 Cible : 70%</p>	<p>Sondage, diagnostics villageois</p>	
		<p>Indicateur de résultat 4 b Pourcentage de personnes qui ressentent que les autorités maliennes ont été impliqués dans la réhabilitation des services sociaux et des infrastructures de base Niveau de référence : A déterminer Cible : 70%</p>	<p>Sondage, diagnostics villageois</p>	
		<p>Indicateur de résultat 4 c Pourcentage de personnes cibles ayant accès aux services sociaux et aux infrastructures de base</p>	<p>Sondage, diagnostics villageois</p>	

<p>Produit 4.1 Les communautés définissent leurs priorités en termes de construction et de réhabilitation des points d'eau à travers un dialogue participatif</p>		<p>Niveau de référence : A déterminer Cible : 100%</p>	<p>Rapports d'activités</p>																
		<p>Indicateur de résultat 4.1.1 : Pourcentage d'activités du projet en termes de réhabilitation et de construction des points d'eau qui sont définies par les séances de dialogue avec les autorités locales et les communautés Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p>	<p>Rapports d'activités</p>																
<p>Produit 4.2</p>		<p>Indicateur de résultat 4.1.2: Nombre de séances de dialogue visant la définition des priorités en termes de construction et de réhabilitation des points d'eau Niveau de référence : 0 Cible : 1 par commune</p>	<p>Rapports d'activités, liste de participants, observation (rapports de mission)</p>																
		<p>Indicateur de résultat 4.1.3 : Pourcentage des séances de dialogue qui sont représentatives, et respectent un équilibre satisfaisant du genre et des diverses communautés Niveau de référence : 0 Cible : 100</p>	<p>Rapports d'activités</p>																
<p>Produit 4.2</p>		<p>Indicateur de résultat 4.1.4 : Pourcentage des séances de dialogue sont bien renseignées grâce à la présence des experts et des évaluations techniques proposées par le projet Niveau de référence : 0 Cible : 100</p>	<p>Missions de d'évaluation</p>																
		<p>Indicateur de résultat 4.2.1 :</p>																	

Des puits d'eau communautaires sont créés ou réhabilités	<p>Nombre de personnes par point d'eau</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 400</p>	<p>et de suivi, rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, réunions bilatérales, suivi de proximité par les bureaux de terrain et le coordonnateur du projet</p>									
		<p>Indicateur de résultat 4.2.2.</p> <p>Nombre d'ouvrages hydrauliques opérationnels grâce au projet</p> <p>Niveau de référence : A déterminer</p> <p>Cible : 15 (à confirmer par les consultations locales)</p>	<p>Missions de d'évaluation et de suivi, rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, réunions bilatérales, suivi de proximité par les bureaux de terrain et le coordonnateur du projet</p>								
		<p>Indicateur de résultat 4.2.3</p> <p>Pourcentage de personnes dans les communes cibles qui trouvent que la création ou la réhabilitation des puits a permis d'améliorer leur environnement de vie.</p> <p>Niveau de référence : 0.</p> <p>Cible : 100%</p>	<p>Sondage, Diagnostics villageois</p>								
		<p>Indicateur de résultat 4.3.1</p> <p>Nombre de comités de gestion créés ou reconstitués</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 15</p>	<p>Missions d'évaluation et de suivi, rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, réunions bilatérales, suivi de proximité par les bureaux de terrain</p>								
Produit 4.3 Chaque ouvrage hydraulique est suivi par un comité de gestion d'eau fonctionnel, grâce à l'accompagnement proposé par le projet	<p>Indicateur de résultat 4.3.2</p> <p>Nombre de comité d'eau mis en place fonctionnels</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 15</p>	<p>Missions d'évaluation et de suivi, rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, réunions bilatérales, suivi de proximité par les bureaux de terrain</p>									
	<p>Indicateur de résultat 4.3.3</p> <p>Nombre de formations organisées (par commune)</p>	<p>Missions d'évaluation et de suivi, rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, réunions</p>									

<p>Produit 4.4 Des puits pastoraux sont aménagés afin de réduire/prévenir les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs</p>			<p>Niveau de référence : 0 Cible : 30</p>	<p>bilatérales, suivi de proximité par les bureaux de terrain</p>									
			<p>Indicateur de résultat 4.4.1 Pourcentage d'éleveurs et d'agriculteurs des communes cibles qui trouvent que le projet a permis de faciliter l'accès à l'eau dans le cadre de leur travail Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p>	<p>Sondage</p>									
<p>Produit 4.5 La qualité et la quantité de l'eau, puisée dans les ouvrages hydraulique créés ou réhabilités par le projet, est contrôlée régulièrement</p>			<p>Indicateur de résultat 4.4.2 Nombre de puits pastoraux construits Niveau de référence : 0 Cible : 7</p>	<p>Rapports de suivi</p>									
			<p>Indicateur de résultat 4.5.1 Nombre de contrôles effectués par l'administration de la gestion de l'hydraulique sur la qualité et la quantité de l'eau, puisée dans les ouvrages hydraulique créés ou réhabilités par le projet Niveau de référence : A déterminer Cible : 1 par mois sur la période du projet (par puit)</p>	<p>Rapport de vérification sur la qualité de l'eau (potable ou non potable)</p>									
<p>Produit 4.6 Les comités de gestion des puits ont la capacité de réparer les puits.</p>			<p>Indicateur de résultat 4.6.1. Pourcentage des membres des comités de gestion des puits qui trouvent qu'ils sont suffisamment équipés et formés pour réparer les puits. Niveau de référence : A déterminer Cible : 100%</p>	<p>Sondage au niveau des comités de gestion des puits</p>									

	Indicateur de résultat 4.6.2 Nombre de kits de réparation distribué Niveau de référence : 0 Cible : 15	Le rapport de distribution Fiche de stock Fiche de réparation des ouvrages
	Indicateur de résultat 4.7.1. Nombre d'abreuvoirs construits pour chaque puit communautaire Niveau de référence : A déterminer Cible : 15	Rapports d'activités fournis par le partenaire et les comités de gestion d'eau
	Indicateur de résultat 4.7.2 Pourcentage d'éleveurs qui trouvent que le projet a permis de faciliter l'accès à l'eau dans le cadre de leur travail Niveau de référence : 0 Cible : 100%	Sondage
	Indicateur de résultat 4.8.1 Taux de participation des membres des communes cibles au dialogue participatif Niveau de référence : A déterminer Cible : 1%	Fiche de présence
	Indicateur de résultat 4.8.2 Proportions des individus des communautés cibles qui expriment un intérêt au projet Niveau de référence : A déterminer Cible : 50%	Sondage d'opinion
Produit 4.7 Des abreuvoirs sont construits à côté des puits communautaires afin de réduire les tensions entre les communautés et les éleveurs		
Produit 4.10 Les communautés de Gao définissent leurs priorités en termes de construction et de réhabilitation des services sociaux de base et des infrastructures à travers un dialogue participatif		

Produit 4.11 Un grant est alloué aux communautés pour réhabiliter ou construire les infrastructures sociales de base de leurs choix	Indicateur de résultat 4.9.1 Nombre d'infrastructures réhabilitées ou construites Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer									
	Indicateur de résultat 4.9.2 Pourcentage des individus dans les communautés cibles qui estiment que les réhabilitations ou les constructions ont permis d'améliorer leur environnement de vie Niveau de référence : A déterminer Cible : 100%	Sondage d'opinion								
Produit 4.12 Les communautés de Tombouctou définissent leurs priorités en termes de construction et de réhabilitation des services sociaux de base et des infrastructures à travers un dialogue participatif	Indicateur de résultat 4.9.3 Taux de fréquentation des infrastructures construites ou réhabilitées par tous les membres des communautés Niveau de référence : A déterminer Cible : 80%									
	Indicateur de résultat 4.10.1 Taux de participation des membres des communes cibles au dialogue participatif Niveau de référence : A déterminer Cible : 1%									
	Indicateur de résultat 4.10.2 Proportions des individus des communautés cibles qui expriment un intérêt au projet Niveau de référence : A déterminer Cible : 50%	Sondage								

		<p>Indicateur de résultat 4.10.3 Intérêt suscité par le dialogue au sein des communautés</p> <p>Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer</p>	
	<p>Produit 4.13 Un grant est alloué aux communautés pour réhabiliter ou construire les infrastructures et services sociaux de base de leurs choix</p>	<p>Indicateur de résultat 4.11.1 Nombre d'infrastructures réhabilitées ou construites</p> <p>Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer</p> <p>Indicateur de résultat 4.11.2 Pourcentage des individus dans les communautés cibles qui estiment que les réhabilitations ou les constructions ont permis d'améliorer leur environnement de vie</p> <p>Niveau de référence : A déterminer Cible : 100%</p>	
		<p>Taux de fréquentation des infrastructures construites ou réhabilitées par tous les membres des communautés</p> <p>Niveau de référence : A déterminer Cible : 80%</p>	

Annexe C - Données détaillées des Personnes déplacées internes retournées, par commune, dans les régions de Gao et de Tombouctou (Source OIM, 31 Août 2014)

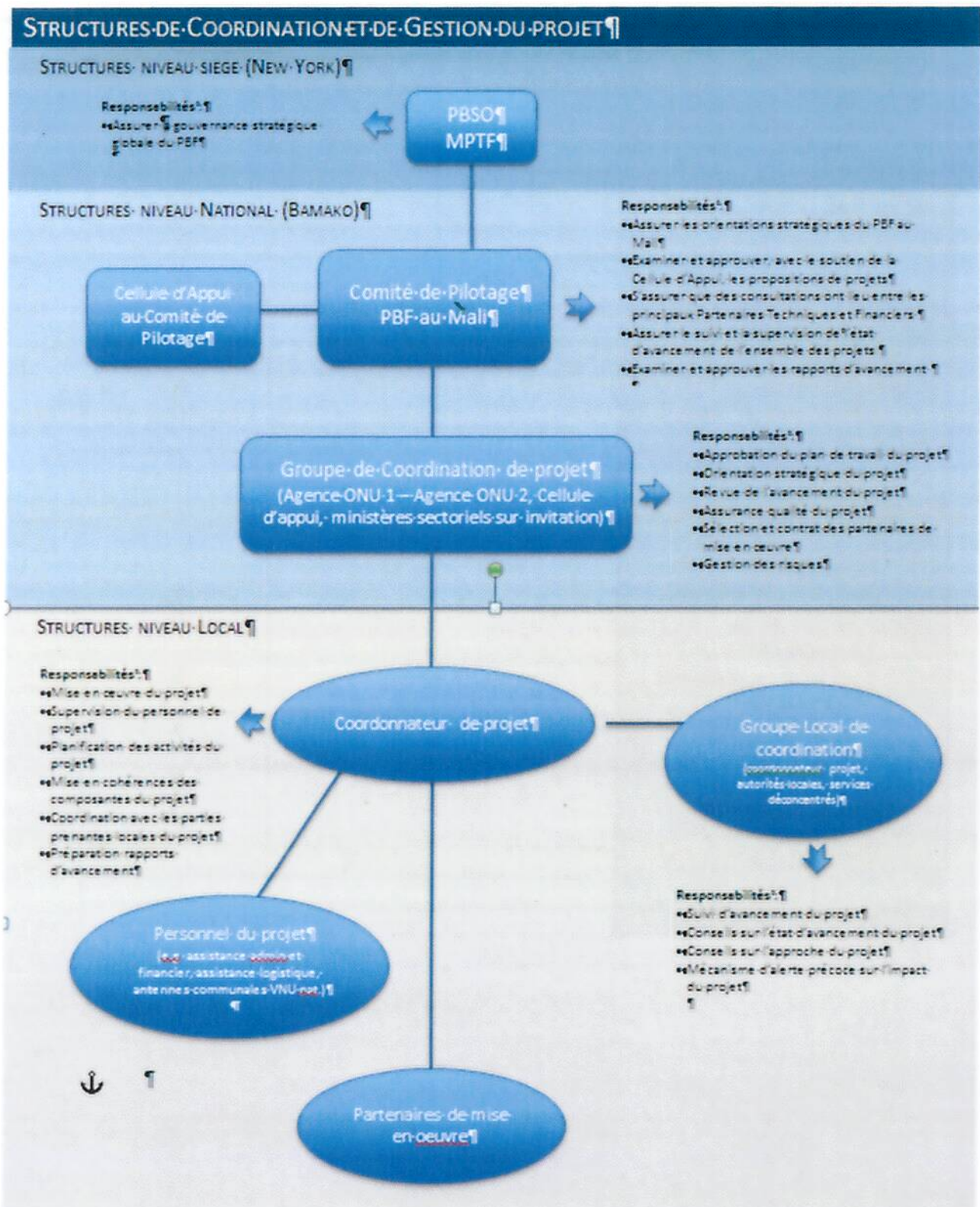
Cercle	Déplacés		Retournés		Total	
	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus
Gao						
Commune						
Ansongo	82	378	2,361	13,713	2,443	14,091
Menaka	275	1,526	3,453	11,644	3,728	13,170
Ansongo	54	279	1,541	9,711	1,595	9,990
Menaka	77	386	2,132	7,815	2,209	8,201
Menaka	33	277	1,941	7,196	1,974	7,473
Ansongo	68	392	1,010	6,063	1,078	6,455
Gao	7	43	844	5,565	851	5,608
Ansongo	47	281	853	5,047	900	5,328
Menaka	94	629	1,311	4,228	1,405	4,857
Gao	214	1,019	195	2,607	409	3,626
TOTAL						78,799
Tombouctou						
Cercle						
Commune						
Tombouctou	49	161	10,534	29,413	10,583	29,574
Gourma-						
Rharous	21	75	3,865	19,026	3,886	19,101
Tombouctou	480	3,383	1,418	13,002	1,898	16,385
Niafunke	254	1,151	1,795	12,521	2,049	13,672
Niafunke	-	-	1,880	13,589	1,880	13,589
Tombouctou	23	87	1,390	11,246	1,413	11,333
Tombouctou	604	2,149	2,648	8,251	3,252	10,400
Gourma-						
Rharous	36	211	935	6,765	971	6,976
Goundam	98	263	1,286	5,772	1,384	6,035
Tombouctou	67	270	1,361	4,895	1,428	5,165
TOTAL						127,065

Annexe D : Données détaillées des Réfugiés Rapatriés, par commune, dans les régions de Gao et de Tombouctou (Source UNHCR, Octobre 2014)

Région	Cercle	Commune	Ménage	Femme	Homme	Total	
Tombouctou	Dire	Dangha	188	227	193	420	
		Dire	357	559	579	1138	
		Haibongo	20	32	32	64	
		Sareyamou	13	27	32	59	
		Tienkour	66	120	98	218	
	Dire Total			644	965	934	1899
	Goundam	Goundam	Adarmalane	6	7	7	14
			Alzounoub	26	38	35	73
			Douekire	294	360	430	790
			Doukouria	269	403	442	845
			Essakane	38	26	29	55
			Gargando	73	104	88	192
			Goundam	33	18	34	52
			Goundam	1		1	1
			Razelma	5	9	7	16
			Tilemsi	51	80	75	155
	Tonka	2	2	1	3		
	Goundam Total			798	1047	1149	2196
	Gourma-rharous	Gourma-rharous	Bambara Maoude	1	4	1	5
			Gossi	943	1706	1703	3409
			Hamzakona	21	32	38	70
			Haribomo	72	116	118	234
			Inadiatafane	51	75	73	148
			Quinerden	23	36	33	69
			Rharous	170	312	313	625
	Gourma-rharous Total			1281	2281	2279	4560
	Niafunke	Niafunke	Lere	541	872	576	1448
			Souboundou	1		1	1
			Soumpi	312	311	354	665
	Niafunke Total			854	1183	931	2114
	Tombouctou	Tombouctou	Alafia	197	284	302	586
			Ber	174	340	374	714
			Lafia	55	101	106	207
Salam			14	22	22	44	
Tombouctou			535	636	587	1223	
Tombouctou Total			975	1383	1391	2774	
Tombouctou Total			4552	6859	6684	13543	

Région	Cercle	Commune	Ménage	Femme	Homme	Total	
Gao	Ansongo	Ansongo	41	94	69	163	
		Bara	2	7	5	12	
		Bourra	2	3	3	6	
		Ouattagouna	253	549	427	976	
		Talataye	1	5	3	8	
		Tessit	28	105	99	204	
		Tin Hama	150	242	243	485	
	Ansongo Total			477	1005	849	1854
	Bourem	Bamba	10	25	21	46	
		Bourem	278	422	489	911	
		Taboye	6	18	22	40	
		Temera	1	4	3	7	
	Bourem Total			295	469	535	1004
	Gao	Aliber Sony	1		1	1	
		Anchawadi	152	301	228	529	
		Gabero	1		1	1	
		Gao	658	1473	1134	2607	
		Gounzoureye	1	4	2	6	
		N'Tillit	761	1133	1289	2422	
	Gao Total			1574	2911	2655	5566
	Menaka	Anderamboukane	1216	2625	2856	5481	
		Inekar	1	2	2	4	
		Menaka	905	2122	1881	4003	
		Tidermene	1		1	1	
	Menaka Total			2123	4749	4740	9489
	Gao Total			4469	9134	8779	17913

Annexe E : Schéma explicatif pour l'organisation du projet OIM/UNHCR



Annexe F : Tableau récapitulatif des zones d'intervention des trois projets IRF

	Résultats/Projets Communes	UNHCR/ IOM	PNUD / UNIDO	UNICEF
GAO	N'tillit (cercle Gao)	X		X
	Anderamboukane (cercle Menaka)	X		
	Alata (Menaka)			X
	Bamba (Bourem)			X
	Tarkint (Bourem)			X
	Tilemsi (Gao)			X
	Tessit (Ansongo)			X
	Gao (urbain)		X	
	= 8 Communes			
TIM	Gossi (cercle Tombouctou, zone frontalière avec BF)	X		X
	Lere (cercle Niafunke, zone frontalière avec Mauritanie)	X		
	Doulouria (cercle Goundam)	X		
	Banicane (Rharous)			X
	Alafia (cercle Tombouctou)			X
	Bourem inaly (cercle Tombouctou)			X
	Goundam (cercle Goundam)			X
	Dire (Dire)			X
	Niafunke (cercle Niafunke)			X
	Tombouctou (urbain)		X	
	= 10 Communes			

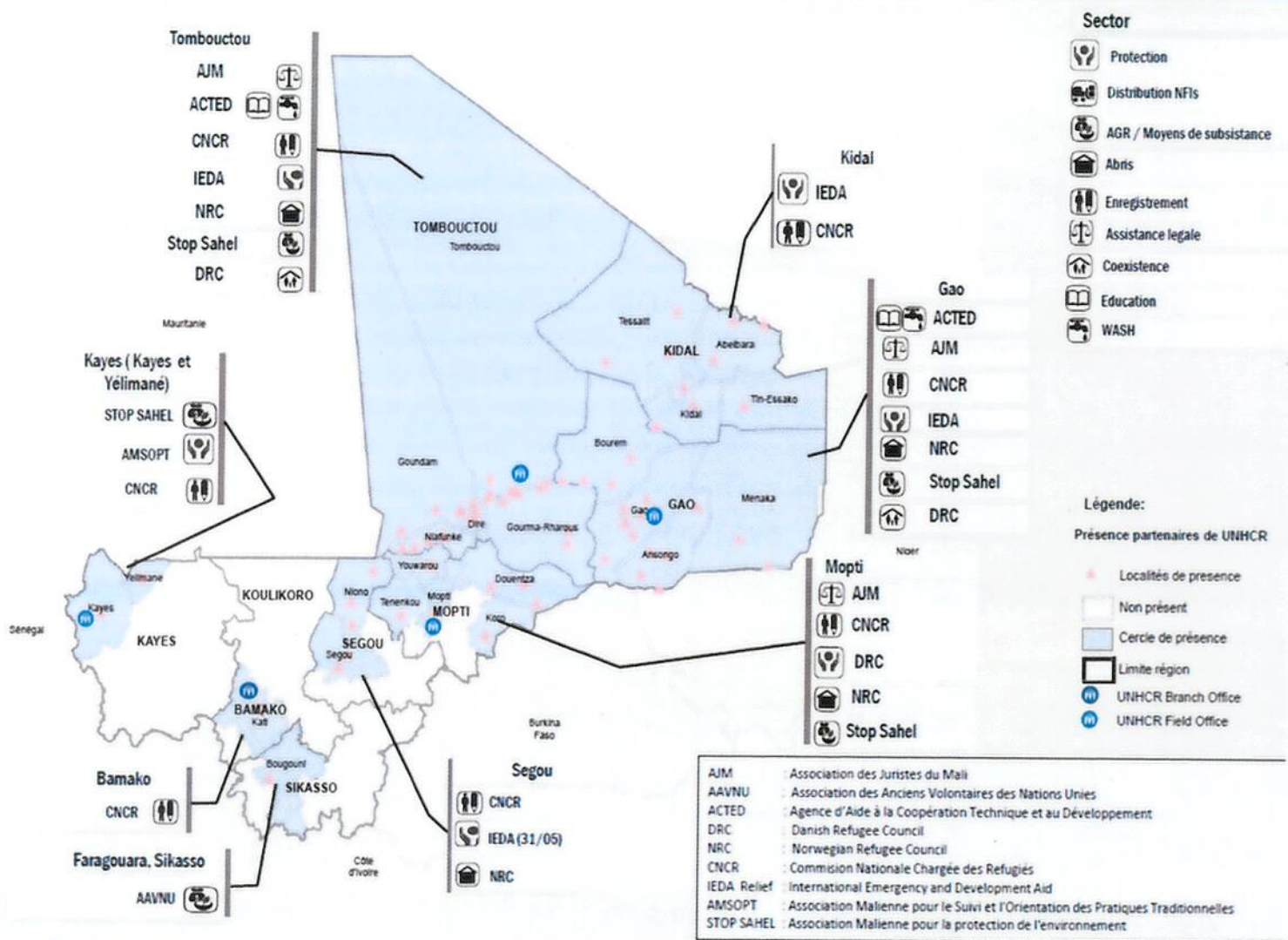
Annexe G : Carte des partenaires d'exécution de l'UNHCR

Partenaires de Mise en Oeuvre 2014 - Mali

Août 2014



UNHCR-Mali Office



sources UNHCR Section Programme

Pour plus d'information, contact : ekutsku@unhcr.org / sinayoko@unhcr.org

